



L'ANALYSE DU SAMEDI

Taxonomie verte ou comment endiguer le green washing

LUXEMBOURG
MIKE FELTEN

Le green washing ou, en français, l'éco blanchiment, consiste pour une entreprise à orienter ses actions marketing et sa communication vers un positionnement écologique sans l'être en réalité. La rhétorique de préservation de l'environnement est désormais aussi omniprésente dans les discours des entreprises financières. Les investisseurs doivent déceler s'il s'agit d'une vraie démarche durable ou uniquement d'une ruse marketing. Revenons en mars 2018: le «Plan d'action pour la finance durable» était publié. Celui-ci était destiné à réorienter massivement un flux de capitaux de 1.000 milliards d'euros, dans la décennie à venir, vers des financements d'investissements durables et la transition vers une économie bas carbone.

La mesure la plus urgente à prendre a consisté en la création d'un langage commun et d'un système de classement appelé taxonomie. C'est en 2019, que les représentants du Parlement européen et des Etats membres sont parvenus à un accord sur les grandes lignes d'une future taxonomie harmonisée. Le but de ce projet était de doter l'UE d'un catalogue unique d'activités pour qu'une entreprise puisse être qualifiée de durable. La proposition du Conseil de l'UE a permis de lancer le trilogue législatif et certains débats animés au Parlement et le report de la mise en application du texte de fin 2020 à fin 2022 a également été décidé.

Afin d'orienter les investissements privés vers des entreprises respectueuses de l'environnement, l'UE a basé la taxonomie durable sur 6 objectifs environnementaux: Atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, transition vers une économie circulaire, prévention et réduction de la pollution, protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes. Les activités économiques d'une entreprise doivent pouvoir démontrer qu'elles apportent un bénéfice substantiel à au moins un de ces six objectifs.

FORTUNA BANQUE
Société Coopérative

FORTUNA BANQUE

Services personnalisés

Constituée au Luxembourg il y a cent ans, Fortuna Banque offre un service de proximité et un accompagnement sur mesure. La banque, à taille humaine, propose une gamme de produits et de services pour les besoins bancaires quotidiens, tout comme le financement de projets immobiliers, professionnels ou privés. Par ailleurs, Fortuna Banque fournit des services en matière de placement, de façon indépendante et transparente. Fortuna Banque est constamment à l'écoute de ses clients et leur procure un service personnalisé, flexible et adapté à leur situation. La vision durable de Fortuna Banque se traduit par une gamme de produits responsables dont une gestion discrétionnaire durable qui a fêté ses 10 ans d'existence en 2019 et le soutien d'initiatives et de projets locaux, à vocation sociale ou environnementale. Le développement durable et l'ancrage luxembourgeois sont ainsi au cœur de la Banque.

permet pas d'arrêter de financer les activités non-durables ou moins durables du jour au lendemain. Aujourd'hui, les Etats européens distinguent trois cas de figure d'éco-acti-



Photos: Fortuna Banque, Pixabay

C'est au niveau du classement de certaines activités que le bât blesse entre certains pays. Dans le secteur de l'énergie, par exemple, la France a proposé le maintien du nucléaire dans la nouvelle taxonomie européenne en la qualifiant comme énergie indispensable à la lutte contre le réchauffement climatique. Soutenus par la proposition du Parlement européen et les recommandations des experts de l'UE qui proposaient une exclusion du nucléaire, l'Allemagne, diamétralement opposée à cette proposition, a rallié l'Autriche et le Luxembourg à sa cause antinucléaire. Ce débat montre clairement les enjeux des pays européens, qui essayent avant tout de défendre leurs industries nationales, et l'importance du terme de transition qui ne

permet pas d'arrêter de financer les activités non-durables ou moins durables du jour au lendemain. Aujourd'hui, les Etats européens distinguent trois cas de figure d'éco-activité avec des seuils de performance afin d'éviter des extrêmes: Celles purement vertes, neutres en carbone, celles en transition, celles qui rendent possible la transition, afin d'avancer tout de même dans cette problématique complexe mais tout autant nécessaire pour préserver notre planète et l'avenir de l'Humanité, le consensus suivant a été trouvé. La taxonomie concernant les deux premiers objectifs entrera en vigueur d'ici la fin 2021. Les secteurs problématiques du gaz et du nucléaire sont laissés de côté pour le moment et pour les 4 autres objectifs, la taxonomie devra être d'application en 2022.

Pour avoir un impact, la mise en place de cette taxonomie doit poursuivre un double but: d'un côté, elle doit avoir une certaine ambition et de l'autre côté, elle doit rester applicable par un nombre suffisant d'investisseurs. Il en résulte que la notion de transition doit permettre à des activités très carbonées de pouvoir s'adapter en diminuant au fur et à mesure leur empreinte environnementale. Ce n'est qu'en comptant sur l'effort de tous que nous pourrions réussir cette transition dans les prochaines années. Et c'est en dénonçant l'éco blanchiment que les investisseurs pourront diriger leurs efforts vers les objectifs fondamentaux des éco-activités. ●

«C'est en dénonçant l'éco blanchiment que les investisseurs pourront diriger leurs efforts vers les objectifs fondamentaux des éco-activités»